

La Belgique : au carrefour des théories européennes de la restauration

Émilie Tanniou

Volume 31, Number 1, Winter 2012

Réseaux : entre normes, stratégies et échanges

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1011683ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1011683ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers d'histoire

ISSN

0712-2330 (print)

1929-610X (digital)

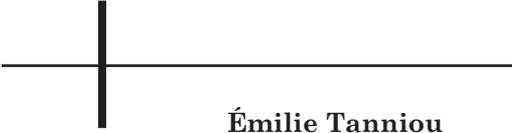
[Explore this journal](#)

Cite this article

Tanniou, É. (2012). La Belgique : au carrefour des théories européennes de la restauration. *Cahiers d'histoire*, 31(1), 111–117.

<https://doi.org/10.7202/1011683ar>

La Belgique : au carrefour des théories européennes de la restauration



Émilie Tanniou

Candidate à la maîtrise,
conservation du patrimoine
Université de Genève

Bruxelles, la capitale de la Belgique depuis 1830, se développe au Moyen-âge par le commerce pour devenir rapidement une ville importante. C'est sur la place du marché de Bruxelles appelée Grand-Place qu'est construit l'Hôtel de Ville de Bruxelles au xv^e siècle¹, inscrit aujourd'hui sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cet Hôtel de Ville, érigé en style gothique, est en grande partie détruit en 1695 et reconstruit, puis remanié en profondeur au xix^e siècle. La façade gothique de l'Hôtel de Ville est alors transformée en néo-gothique. L'idée est de faire un décor plus idéalisé que le style préexistant. Il s'agit de faire remonter l'origine de la nation belge au Moyen-âge à travers l'Hôtel de Ville. En effet, la Belgique veut accroître le sentiment national de la population.

C'est cette transformation qui nous intéresse ici. Nous allons tâcher de retracer les causes du remaniement de l'Hôtel de Ville de Bruxelles à la lumière des idées qui circulent en Europe sur la conservation du patrimoine. C'est vers 1815, parallèlement au développement de la conscience historique, que naît une nouvelle attitude envers l'œuvre d'art. Celle-ci est perçue pour la première fois dans une perspective historique, comme témoin de l'activité humaine qui s'est manifestée à un moment donné et

1 G. Des Marez, *Guide illustré de Bruxelles, monuments civils et religieux*, Bruxelles, 1918, 1979, p. 1 à 4.

qui, en tant que telle, doit être conservée. La restauration se pose alors comme une discipline à part entière et non plus comme une pratique artisanale². En Belgique, le concept de restauration naît en même temps que celui de patrimoine national. La restauration signifie une remise en bon état.

L'évènement majeur dans le développement de la restauration au XIX^e siècle est la fondation de la Commission Royale des Monuments en 1835, cinq ans après la fondation de la Belgique³. Le développement de la sauvegarde du patrimoine reflète la politique des pouvoirs publics et de la Maison Royale. Il s'agit de donner au nouvel État belge une identité propre et de légitimer son existence à la lumière de l'histoire. L'attention se porte alors sur les châteaux, les Hôtels de Ville, les édifices religieux qui reflètent le mieux le passé glorieux de la nation. Les interventions de la Commission Royale des Monuments correspondent aux différentes idées qui ont émané au XIX^e siècle dans le domaine de la protection et de la restauration des monuments. Ces idées évoluent au cours du siècle, varient selon les sphères culturelles, anglo-saxonnes, germaniques ou latines.

Les théories belges de la restauration sont calquées sur deux théories contradictoires c'est-à-dire la restauration dans le style de Viollet-le-Duc en France et le refus de la restauration de Ruskin en Grande-Bretagne. Viollet-le-Duc (1814-1879) est l'architecte qui a restauré Notre-Dame de Paris. Selon lui, la restauration correspond à une restitution des parties manquantes dans le style original de l'œuvre. Pour mener cette restauration à bien, il se base sur une étude typologique des monuments de la même époque et de la même région, il élabore une grammaire de formes à appliquer par analogie à un édifice à restaurer. Il croit à l'unité de style d'un monument et il veut la retrouver⁴ quitte à « rétablir l'édifice dans un état qui peut même n'avoir jamais existé⁵ ». Les conseils de Viollet-le-Duc incitent les architectes restaurateurs à intervenir sur un bâtiment historique ce qui

2 Catheline Périer-D'Ieteren, *La restauration en Belgique de 1830 à nos jours, peinture, sculpture, architecture*, Liège, Pierre Mardaga, 1991, p. 9

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*, p. 133.

5 « Restauration » dans Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, vol. 8, Paris, 1868, p. 14.

peut le rendre parfois méconnaissable, à faire émerger une image idéalisée de l'édifice. De plus, la restauration se fait sur la base d'un état existant et déjà transformé de l'édifice. Ainsi, des parties sont retirées par conviction qu'elles n'étaient pas en place dès le début et sont remplacées par des éléments qui sont perçus comme ayant pu exister à l'origine⁶.

Bruxelles est influencée par ces idées et entre 1851 et 1855 se succèdent des projets de restauration de l'Hôtel de Ville au conseil communal de Bruxelles. Ceux-ci sont tous abandonnés, mais l'un d'eux paraît particulièrement éclairant ici. Il s'agit d'une proposition de prolonger les ailes de l'arrière du bâtiment en néo-gothique⁷. Cette idée se situe tout à fait dans la lignée de la pensée de Viollet-le-Duc puisqu'elle propose une transformation d'un édifice ancien afin de rétablir une unité de style. La théorie de Viollet-le-Duc est donc prise en compte dans les restaurations en Belgique.

Au contraire, Ruskin (1810-1900), théoricien et historien de l'art anglais, envisage la création comme un moment unique⁸ et puisqu'il est soucieux de ne pas porter atteinte à la continuité entre le passé et le présent, il préconise la permanence. Selon lui, la lisibilité de l'âge de l'édifice doit être garantie pour préserver son intégrité⁹. L'œuvre d'art ne peut être renouvelée, corrigée, complétée sinon il s'agit d'une falsification. Dans sa conception, il importe de conserver seulement. Il écrit « prenez soin de vos monuments et il ne sera pas nécessaire de les restaurer¹⁰ ». Effectivement, l'Hôtel de Ville de Bruxelles est entretenu tout au long du XIX^e siècle.

Les mesures de conservation et de restauration appliquées sur l'Hôtel de Ville de Bruxelles sont issues de ces deux positions opposées, celle de Viollet-le-Duc et celle de Ruskin, et engen-

6 Françoise Dierkens-Aubry, Jos Vandenbreenen et al., *Le XIX^e siècle en Belgique*, coll. Architecture en Belgique, Bruxelles, Racine, 1994, p. 60.

7 Éric Hennaut, *La Grand place de Bruxelles*, Bruxelles, région de Bruxelles-capitale, 2000, p. 35.

8 Périer-D'Ieteren, *La restauration en Belgique de 1830 à nos jours...*, p. 133.

9 Dierkens-Aubry, *Le XIX^e siècle en Belgique...*, p. 60.

10 Périer-D'Ieteren, *La restauration en Belgique de 1830 à nos jours...*, p. 133.

drent alors des débats théoriques¹¹. L'attitude envers la restauration à Bruxelles est au confluent de tendances différentes, présentes partout en Europe, mais plus mélangées en Belgique qu'ailleurs, même si Viollet-le-Duc fait davantage d'adeptes que les autres théoriciens. Sont également prises en compte les théories de l'anglais Augustus Pugin (1812-1852), architecte qui a fait les plans du Palais de Westminster à Londres et qui est donc partisan de l'utilisation du style néo-gothique. Ses théories réévaluent l'art gothique comme un symbole de l'art chrétien. Dans son livre *les vrais principes de l'architecture ogivale ou chrétienne*, l'architecte veut faire revivre l'art gothique selon les principes mêmes de sa construction au Moyen-âge¹². Car au XIX^e siècle, le Moyen-âge exerce une influence sur l'art de bâtir et se traduit par une vague de restauration de l'architecture gothique. La restauration correspond alors à la remise à l'honneur de concepts architecturaux, de formes du Moyen-âge et à la revalorisation de l'étude et de la restauration des constructions gothiques¹³. Il s'agit, dans le but de donner une légitimité à la nation, de faire remonter son histoire le plus loin possible et notamment jusqu'au Moyen-âge, période qui symbolise cet art par excellence. Ainsi, à Bruxelles, la restauration de l'Hôtel de Ville semble prendre appui sur la théorie de Pugin qui met l'accent sur l'art gothique et sur celle de Viollet-le-Duc qui amène à restituer un bâtiment dans un style qui n'est pas nécessairement celui de départ. En effet, l'Hôtel de Ville a été fortement transformé. Cela ne respecte pas la théorie de Ruskin voulant qu'on laisse un édifice intact. La théorie belge prône donc avec parcimonie les idées de Ruskin sur la conservation, qui ne sont observées que lors de l'entretien du bâtiment. Cette différence entre la théorie et la pratique se reflète largement dans la restauration de l'Hôtel de Ville.

En témoignent les prises de position ambivalentes du bourgmestre Charles Buls (1837-1914). Celui-ci déconseille de restaurer les bâtiments quand les restes sont trop fragmentaires, car sinon ce serait « un pastiche mathématique et non un poème de

11 *Ibid.*, p. 133.

12 *Ibid.* p. 138.

13 Dierkens-Aubry, *Le XIX^e siècle en Belgique...*, p. 57.

pierre¹⁴ ». Buls est un des rares théoriciens belges dans le domaine de la conservation architecturale¹⁵. Pour lui, le type et le degré d'intervention sur un bâtiment sont déterminés par l'état de conservation de l'édifice qui doit être recensé dans un procès-verbal détaillé comme le voulait Viollet-le-Duc. Pour le bourgmestre, il existe des monuments morts et des monuments vivants qui rendent encore des services. Ceux-ci peuvent être intacts, négligés, restaurés ou complétés dans un style autre que l'original, ou encore inachevés et aussi non restaurables¹⁶. D'ailleurs, un monument raconte une histoire que le restaurateur doit respecter en conservant les adjonctions séculaires et en évitant de remplacer trop d'éléments anciens. Buls observe ici une attitude plus nuancée que celle de Viollet-le-Duc qui incite à substituer des matériaux neufs aux usagés. Pour le bourgmestre, « ces ravages du temps sont aux édifices ce que les rides sont au front des vieillards ». Il est donc choquant de vouloir les parer d'une fausse jeunesse. Enfin, le décor extérieur d'un bâtiment ne doit pas être complété arbitrairement. Effectivement, Buls condamne la mise en place de statues modernes dans les niches vides de l'Hôtel de Ville de Louvain et dans les autres édifices gothiques du pays, car selon lui, un artisan est impuissant à reproduire l'esprit des anciens dans la sculpture nouvelle. Il s'agit d'une idée empruntée à Ruskin, mais elle est rarement respectée comme l'illustre l'exemple de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, paré de sculptures des XIX^e et XX^e siècles qui n'étaient pas prévues à l'origine¹⁷ et ce d'autant plus qu'elles ont été posées sous le mandat de Buls.

Ainsi, il n'existe pas de véritable ligne directrice qui guide les restaurateurs du XIX^e siècle. La première moitié du siècle est marquée par une volonté de sauvegarder le monument quelle que soit l'idéologie qui en est la cause. Malgré tout, les restaurations de l'Hôtel de Ville ont suscité des critiques à l'époque de leur réalisation.

14 Périer-D'Ieteren, *La restauration en Belgique de 1830 à nos jours...*, p. 139.

15 *Ibid.*, p. 139

16 Dierkens-Aubry, *Le XIX^e siècle en Belgique...*, p. 139.

17 *Ibid.*, p. 142.

Puis la seconde moitié du XIX^e siècle concorde à une prise de conscience de la nécessité de restaurer et des enjeux idéologiques de la démarche. Cela correspond à la publication des écrits de Ruskin, dans la moitié du siècle. La pratique voit alors s'opposer les architectes, tenants de l'unité de style de Viollet-le-Duc et les archéologues, partisans de Ruskin. Les architectes l'emportent le plus souvent¹⁸. En témoignent les principes d'intervention modérée de Buls, loin d'être suivis par les architectes belges d'alors, souvent disciples de Viollet-le-Duc¹⁹. Ainsi, plusieurs Hôtels de Ville de Belgique sont souvent rhabillés en néo-gothique au XIX^e siècle²⁰. L'Hôtel de Ville de Bruxelles en est un exemple.

Avant le XIX^e siècle, la pratique est de refaire dans le style de l'époque de l'intervention comme le montre l'aile postérieure de l'Hôtel de Ville de Bruxelles qui fut détruite en 1695 et reconstruite en style classique. Mais à la fin du XIX^e siècle, les architectes s'interrogent sur le parti à suivre et les solutions sont multiples²¹. Ainsi, les restaurations de l'ensemble de l'Hôtel de Ville effectuées dans un style néo-gothique correspondent davantage à l'idée qu'on se faisait du gothique au XIX^e siècle qu'à la réalité historique²².

La Belgique puise très largement dans la théorie de la restauration de Viollet-le-Duc, mais s'inspire également des idées de conservation de Ruskin. La théorie allemande de la restauration est également prise en compte dans le pays. Au XIX^e siècle en Prusse, les monuments historiques sont rétablis dans leur forme passée²³. Il s'agit d'être fidèle à l'original²⁴ même si cela revient à compléter certains édifices médiévaux. Effectivement, ce pays cherche à glorifier le vieil Empire germanique à travers l'histori-

18 Dierkens-Aubry, *Le XIX^e siècle en Belgique...*, p. 148.

19 *Ibid.*, p. 149.

20 Marjan Buyle (dir.), *Architecture gothique en Belgique*, coll. Architecture en Belgique, Bruxelles, Racine, 1997, p. 176.

21 Dierkens-Aubry, *Le XIX^e siècle en Belgique...*, p. 154.

22 *Ibid.*, p. 155.

23 Jukka Jokilehto, *A history of architectural conservation*, Oxford, Butterworth-Heinemann, 1999, p. 114.

24 *Ibid.*, p. 123.

cisme tel qu'il est pratiqué au XIX^e siècle²⁵. C'est ainsi que la cathédrale de Cologne est complétée dans les années 1880²⁶, soit dix ans après la naissance de l'État allemand.

En Allemagne, restaurer un bâtiment revient à glorifier la nation²⁷. Cette dimension est également présente en Belgique. S'il existe une influence de la théorie allemande sur la restauration en Belgique, c'est celle de l'affirmation de la restauration comme moyen pour mettre en avant la richesse d'un pays et par la même occasion lui donner un passé légitime. L'intervention sur l'Hôtel de Ville de Bruxelles représente les différents courants de la restauration présents alors dans trois pays voisins de la Belgique. Le passeur entre les différentes traditions européennes en matière de restauration à Bruxelles, est clairement Buls, par son activité de traducteur et de vulgarisateur des théories existantes. Ainsi, la restauration interventionniste reflète la théorie française, l'entretien du bâtiment la théorie britannique et l'idée de restaurer pour montrer la grandeur de l'autorité qui occupe le lieu évoque la théorie allemande de la restauration.

En conclusion, Bruxelles est un carrefour et donc un lieu de syncrétisme des différentes théories de la conservation du patrimoine des pays voisins. La capitale de la Belgique apparaît alors, à travers la transformation de l'Hôtel de Ville, comme un lieu avec son identité propre, mais aussi comme un lieu d'échanges des idées, ouvert sur le monde qui l'entoure.

25 Win Denslagen, *Architectural restoration in Western Europe: controversy and continuity*, Amsterdam, Architectura and Natura Press, 1994, p. 168.

26 *Ibid.*, p. 169.

27 *Ibid.*, p. 179.